



**À l'invitation du président de la République, Michel Joseph Martelly, une rencontre s'est déroulée, dans l'après-midi du vendredi 8 août au Palais national, entre les neuf conseillers électoraux, le chef du gouvernement Laurent S. Lamothe et le chef de l'État lui-meme.**

Les pourparlers, qui ont duré plus de deux heures d'horloge, se sont déroulés sur le budget des élections, l'amendement de la loi électorale 2013 et le calendrier électoral, a indiqué le conseiller électoral Néhémy Joseph.

Celui-ci de préciser, par ailleurs, que la rencontre avait aussi un caractère de « courtoisie ».

« Depuis la prestation de serment et l'installation récemment des neuf conseillers, c'est pour la première fois qu'il y a une rencontre entre eux, le chef de l'Etat et la Primature ».

Les hauts responsables de l'État, selon Néhémy Joseph, se sont montrés [très] préoccupés à l'organisation des élections, le 26 octobre prochain, date fixée préalablement dans le cadre de l'accord El Rancho.

Mais, a souligné Néhémy, nous avons (les conseillers) pris note et promis au chef de l'État de l'acheminer une correspondance dans la matinée du lundi 11 août.

« Nous devons nous réunir d'abord avant de fixer notre position. Dans la lettre que nous allons acheminer au président Martelly, nous exprimerons de manière définitive notre position sur la date du 26 octobre », a précisé dans la presse Néhémie Joseph, à l'issue de la rencontre.

Toutefois, le représentant du pouvoir judiciaire au Conseil électoral provisoire, a avancé que « la date du 26 octobre paraît quasiment impossible, sur le plan technique, pour le CEP d'organiser les élections. »

Par contre, le chef de l'État Michel Joseph Martelly, lui, reste accroché à cette date afin d'éviter, a-t-il préconisé, un vide institutionnel au pays à partir de janvier 2015, qui sera consacré à l'entrée d'une nouvelle législature.

« L'Exécutif a déjà décaissé des fonds, des millions de dollars, pour ces élections qui doivent se tenir le 26 octobre 2014. Il n'y a aucun autre problème qui puisse empêcher l'organisation des joutes. C'est le CEP qui doit dire s'il peut ou s'il est dans l'incapacité d'organiser les élections », a indiqué Michel Joseph Martelly, juste avant sa rencontre avec le CEP.

Sylvestre Fils Dorcilus

## Haiti-Élections : Rencontre entre Martelly, Lamothe et le CEP sur les prochaines élections

Écrit par SFD/HPN

Samedi, 09 Août 2014 07:59

---

[sylvestref.d@hpnhaiti.com](mailto:sylvestref.d@hpnhaiti.com)